



Rapport d'activité annuel de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Sensée

Abancourt	Grevillers
Ablainzevelle	Guémappe
Achiet-le-Grand	Hamblain-les-Prés
Adinher	Hamel
Arleux	Hamelincourt
Aubencœur-au-Bac	Hannescamps
Aubigny-au-Bac	Haucourt
Avesnes-les-Bapaume	Haynecourt
Avesnes-le-Sec	Hem-Lenglet
Ayette	Hendecourt-les-Cagnicourt
Bancourt	Hendecourt-les-Ransart
Bantigny	Heninel
Bapaume	Henin-sur-Cojeul
Baralle	Hermies
Beaumontz-les-Cambrai	Hordain
Beaurains	Inchy-en-Artois
Behagnies	Iwuy
Bellonne	Lagnicourt-Marcel
Beugnatre	Lebucquiere
Beugny	Lécluse
Biache-Saint-Vaast	Lieu-Saint-Amand
Biefvillers-les-Bapaume	Marcq-en-Ostrevent
Bienvillers-au-Bois	Marquette-en-Ostrevent
Bihucourt	Marquion
Blécourt	Mercatel
Boiry-Becquerelle	Moeuvres
Boiry-Notre-Dame	Monchecourt
Boiry-Sainte-Rictrude	Monchy-au-Bois
Boiry-Saint-Martin	Monchy-le-Preux
Boisleux-au-Mont	Morchies
Boisleux-Saint-Marc	Mory
Bouchain	Moyenneville
Bourlon	Neuville-sur-Escaut
Boursies	Neuville-Vitasse
Boyelles	Noreuil
Brunémont	Oisy-le-Vergier
Bucquoy	Pailencourt
Bugnicourt	Palluel
Buissy	Pelves
Bullecourt	Plouvain
Cagnicourt	Pronville
Chérisy	Quéant
Courcelles-le-Comte	Raillencourt-Sainte-olle
Croisilles	Récourt
Cuvillers	Rémy
Doignies	Riencourt-les-Bapaume
Douchy-les-Ayette	Riencourt-les-Cagnicourt
Dury	Rumaucourt
Ecourt-Saint-Quentin	Sailly-en-Ostrevent
Ecoust-Saint-Mein	Sailly-les-Cambrai
Epinoy	Sains-les-Marquion
Ervillers	Saint-Léger
Estrées	Saint-Martin-sur-Cojeul
Estrun	Sancourt
Etaing	Sapignies
Eterpigny	Sauchy-Cauchy
Favreuil	Sauchy-Lestrée
Féchain	Saudemont
Ficheux	Tortequesne
Fontaine-les-Croisilles	Vaulx-Vraucourt
Frémicourt	Villers-en-Cauchies
Fresnes-les-Montauban	Villers-les-Cagnicourt
Fressain	Vis-en-Artois
Fressies	Vitry-en-Artois
Gavrelle	Wancourt
Gomiécourt	Wasnes-au-Bac
Gaucourt-les-Havrincourt	Wavrechain-Sous-Faulx

Année 2015

Projet à valider par la Commission Locale de l'Eau le 25/02/2016

Rappel réglementaire : l'article 1^{er}, sous section 2, décret n°2007-1213 du 10/08/07 prévoit que : « La commission établit un rapport annuel sur ses travaux et orientations et sur les résultats et perspectives dans la gestion des eaux dans le périmètre défini par l'arrêté pris en application de l'article R212-26 ou de l'article R.212-27. Ce rapport est adopté en séance plénière et est transmis au préfet de chacun des départements intéressés, au préfet coordonnateur de bassin et au comité de bassin concernés. »

SIÈGE : Hôtel du Conseil Général, 2 rue Jacquemars Gielée, 59047 Lille Cedex

Tout courrier est à adresser à Monsieur le Président de l'Institution

Hôtel du Département – DDL – 51 rue Gustave Delory – 59047 LILLE CEDEX – Tél : 03.59.73.82.20

SOMMAIRE

I. L'organisation du SAGE de la Sensée.....	3
A. Structure porteuse	3
B. Le SAGE de la Sensée.....	3
II. Le bilan de l'année 2015	5
A. Avancement de l'élaboration du SAGE.....	5
B. Activité des Commissions du SAGE de la Sensée	5
1. La modification de l'arrêté de composition de la CLE.....	5
2. Réunion de la CLE	5
3. Les Commissions Thématiques	6
4. Le Comité de pilotage	6
5. Les dossiers transmis à la CLE.....	7
C. Etudes menées sur le territoire	8
1. Etude de faisabilité de la baisse du niveau d'eau du canal de la Scarpe amont en vue de prévenir les inondations sur le Douaisis.....	8
2. Les perchlorates dans la nappe de la craie : état des lieux de la problématique et des actions visant à réduire les risques sanitaires.....	10
3. Les espèces exotiques envahissantes des milieux humides du bassin versant de la Sensée.....	12
D. Actions de communication et d'information.....	12
1. La Gazette de la Sensée	12
2. Le site internet dédié au SAGE de la Sensée	14
3. Le site internet Gest'eau	14
E. Participation à des réunions.....	15
1. Présence de l'animatrice SAGE et du chargé de mission, à des réunions externes.....	15
2. Participation du Président de la CLE à des réunions externes.....	16
3. Courriers envoyés par le Président de la CLE	17
4. Rencontre avec les acteurs du territoire.....	18
5. Formation dispensée par l'animatrice et le chargé de mission.....	18
6. Formation suivie par l'animatrice.....	18
F. Répartition du temps de travail de l'animatrice.....	18
III. Perspectives pour 2016	19
A. Relecture juridique des documents du SAGE.....	19
B. Validation des documents du SAGE	19
C. Approbation du SAGE.....	19

I. L'organisation du SAGE de la Sensée

A. Structure porteuse

La structure porteuse du SAGE est « l'Institution Interdépartementale Nord Pas-de-Calais pour l'Aménagement de la vallée de la Sensée », dénommée ci-après Institution Interdépartementale.

Elle est gérée par un conseil d'administration composé de 10 conseillers départementaux soit 5 du département du Nord et 5 du département du Pas-de-Calais.

Le Bureau est constitué:

- d'un Président, Monsieur Charles BEAUCHAMP, Conseiller Départemental du canton d'Aniche,
- d'un premier Vice-Président, Monsieur Pierre GEORGET, Conseiller Départemental du canton de Brebières, Maire de Vitry-en-Artois et Président de la Communauté de Communes Osartis-Marquion,
- d'une deuxième Vice-Présidente, Madame Sylvie LABADENS, Conseillère Départementale du canton de Cambrai,
- d'une troisième Vice-Présidente, Madame Emmanuelle LEVEUGLE, Conseillère Départementale du canton de Beuvry.

Au sein de l'Institution Interdépartementale, les missions administratives et techniques sont assurées d'une part par :

- Fabrice THIEBAUT, chargé de mission,
- Céline BLIN, animatrice du SAGE de la Sensée.

Et d'autre part, par des agents du Département du Nord :

- Monsieur Philippe PICHON, Directeur de la Direction du Développement Local (DDL),
- Madame Dominique VERBRUGGHE, Responsable du service Pilotage et Logistique de la DDL,
- Monsieur Philippe QUAGHEBEUR, technicien hydraulique de la DDL,
- Sylvaine DUPART, agent administratif de la DDL.

B. Le SAGE de la Sensée

L'Institution Interdépartementale, en tant que structure porteuse, met à la disposition du territoire les moyens humains, techniques et financiers nécessaires à l'élaboration du SAGE de la Sensée puis à sa mise en œuvre.

Sous l'autorité du Président de l'Institution et du Président de la CLE, l'animatrice du SAGE de la Sensée a pour mission d'animer les commissions du SAGE avec leur président respectif, de rédiger en concertation avec les acteurs du territoire les documents du SAGE, et de développer des outils d'information et de sensibilisation consacrés au SAGE.

La CLE du SAGE de la Sensée compte 59 membres, répartis au sein de trois collèges :

- collège des élus, 30 membres
- collège des usagers, 16 membres
- collège des administrations de l'Etat, 13 membres

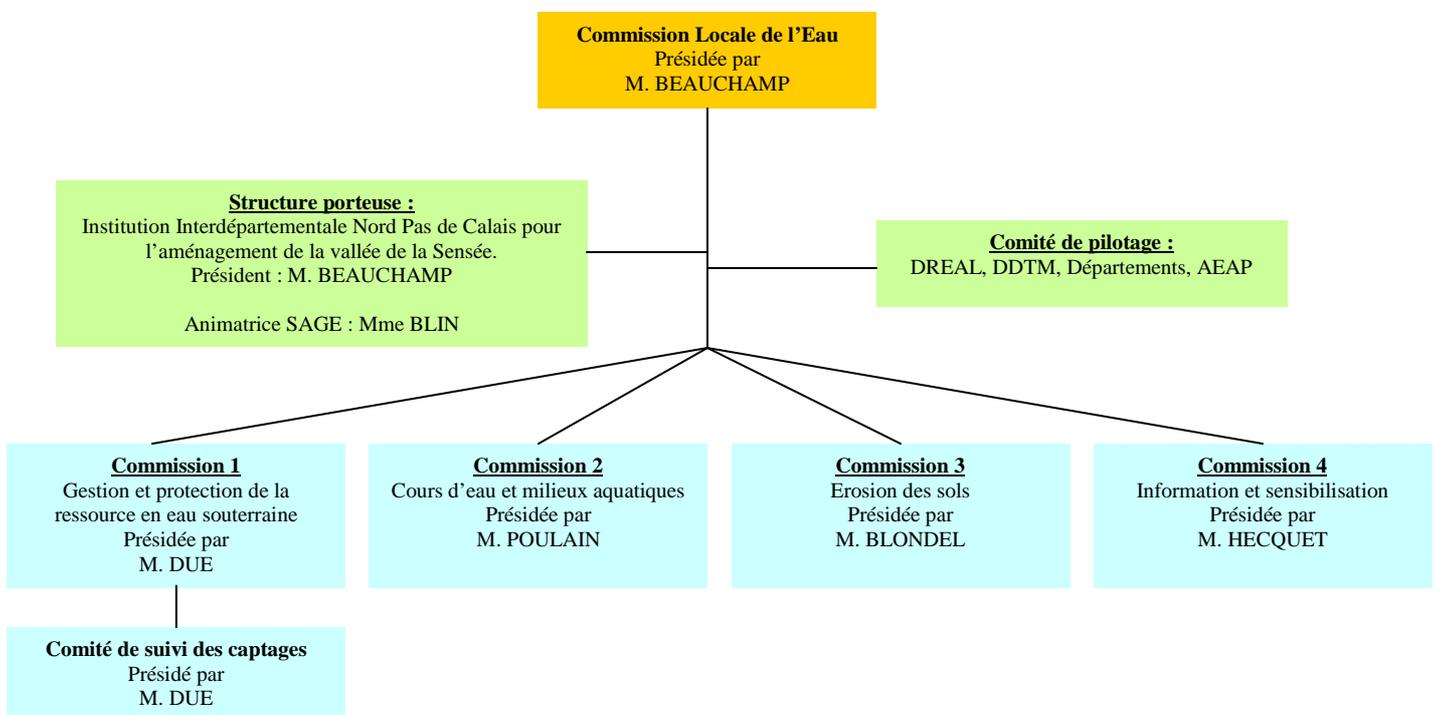
La CLE a créé 4 commissions thématiques et un comité de suivi des captages, ayant un rôle de concertation sur des thématiques particulières :

- CT1 et comité de suivi des captages: Gestion et protection de la ressource en eau souterraine
- CT2 : Cours d'eau et milieu aquatiques
- CT3 : Erosion des sols
- CT4 : Information et sensibilisation

La Commission Permanente, composée de 15 membres, comporte, outre le Président de la CLE et les quatre présidents des commissions thématiques, trois membres du collège des élus, 4 membres du collège des usagers et 3 membres du collège des administrations de l'Etat. Elle a pour principale mission la préparation des dossiers et des séances de la commission.

Afin d'avancer rapidement dans la rédaction des documents, un Comité de Pilotage a été spécialement créé, comprenant des représentants de la DREAL Nord Pas-de-Calais, de l'Agence de l'Eau Artois Picardie, des DDTM du Nord et du Pas-de-Calais et des Conseils Départementaux du Nord et du Pas-de-Calais. Ce Comité a pour rôle de prendre connaissance des freins rencontrés, de faciliter l'acquisition des données, de relire les documents élaborés et d'apporter son expérience dans le suivi des autres SAGE du bassin.

Organigramme du SAGE :



II. Le bilan de l'année 2015

A. Avancement de l'élaboration du SAGE

L'année 2015 a été celle de la rédaction des documents du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) de la ressource en eau et des milieux aquatiques, du règlement et de l'évaluation environnementale du SAGE de la Sensée. La rédaction de ces trois documents constitue la dernière étape avant la mise en place de la procédure d'approbation du SAGE.

B. Activité des Commissions du SAGE de la Sensée

1. La modification de l'arrêté de composition de la CLE

Suite aux élections départementales, la CLE n'était plus valide en début d'année 2015. Un nouvel arrêté préfectoral modifiant la composition de la CLE et désignant les représentants des conseils départementaux a été pris le 17 juillet 2015.

2. Réunion de la CLE

La CLE s'est réunie trois fois en 2015 :

- Le 07 octobre 2015 à la salle polyvalente de Sailly-en-Ostrevent
L'ordre du jour était le suivant :
 - élection du Président de la CLE,
 - conséquences de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) issue de la loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles),
 - travaux prévisionnels d'élaboration du SAGE de la Sensée.

- Le 19 juin, à la salle des fêtes de Raillencourt Saint Olle, avec une CLE élargie aux membres des commissions thématiques et exclusivement axée sur le projet du canal Seine-Nord Europe.
L'ordre du jour était le suivant :
 - Dépôt du dossier auprès de la commission européenne et perspectives en termes de réalisation des études et des travaux, par Monsieur Rémi PAUVROS, Député du Nord,
 - Présentation des résultats des études de modélisation des impacts du canal sur les ressources en eau du bassin versant de la Sensée et définition des mesures nécessaires à leur préservation, par la mission Seine Nord et le bureau d'études ANTEA.

- Le 17 novembre 2015, à la salle du foyer rural d'Hamel
L'ordre du jour était le suivant :
 - présentation du document fixant les objectifs et les actions du SAGE de la Sensée, le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

3. Les Commissions Thématiques

Les 4 commissions thématiques se sont réunies trois fois au cours de l'année 2015 :

- En mars, avec un ordre du jour axé sur le rappel des principaux points de l'état des lieux (état initial, diagnostic et scénario tendanciel), le planning prévisionnel de l'élaboration du SAGE de la Sensée et la présentation du document du PAGD.

Commissions thématiques	Date	Lieu	Nombre de participants
1	26 mars	Mairie de Croisilles	20
2	25 mars	Salle des fêtes de Brunémont	29
3	24 mars	Salle des fêtes de St Léger	9
4	23 mars	Salle des fêtes de Paillencourt	9

- En juin-juillet avec des réunions axées sur la présentation des mesures du document du PAGD.

Commissions thématiques	Date	Lieu	Nombre de participants
1	23 juin	Mairie de Croisilles	15
2	30 juin	Salle des fêtes de Brunémont	21
3	01 juillet	Mairie de St Léger	5
4	24 juin	Mairie de Paillencourt	5

- En novembre, avec un ordre du jour portant sur les présentations du plan d'action du document du PAGD, de l'évaluation environnementale et du règlement du SAGE de la Sensée.

Commissions thématiques	Date	Lieu	Nombre de participants
1	26 novembre	Mairie de Croisilles	15
2	26 novembre	Salle des fêtes de Brunémont	16
3	23 novembre	Mairie de St Léger	8
4	19 novembre	Mairie de Paillencourt	3

Deux interventions ont été ajoutées en CT3 et CT2, portant sur :

- les techniques d'hydraulique douce utilisées pour lutter contre l'érosion des sols, présentées par la Chambre d'Agriculture de la Région Nord Pas-de-Calais
- l'inventaire des espèces exotiques envahissantes réalisé par Adrien HERBICH, stagiaire à l'Institution.

4. Le Comité de pilotage

Le comité de pilotage s'est réuni trois fois au cours de l'année : le 19 mars, le 29 mai et le 22 octobre, pour travailler sur la rédaction des documents du PAGD, du règlement et de l'évaluation environnementale.

5. Les dossiers transmis à la CLE

a Liste des récépissés de déclaration reçus pour information de la CLE

Pétitionnaire	Date	Objet
PERSPECTIVE et HORIZON	08/01/2015	Rejet des eaux pluviales issues de l'aménagement d'un lotissement Rue de Wancourt sur la commune de Guémappe
EARL DELBENDE	06/02/2015	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation de cultures sur la commune de Biache-Saint-Vaast
EARL BOISLEUX Guy	26/03/2015	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation de cultures sur la commune de Wancourt
NEXITY	31/03/2015	Aménagement d'un lotissement Rue de la Chapelle, à Recourt
NOREADE	09/06/2015	Epanchage des boues de la STEP de Pelves
M. BRAS Francis	16/06/2015	Prélèvement d'eau souterraine au moyen d'un forage sur le territoire de la commune de Moyenneville
GAEC SENECHAL	13/11/2015	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation de cultures sur la commune de Graincourt-les-Havrincourt
NOREADE régie SIDEN SIAN	15/12/2015	Modification de la filière de traitement de la STEP sur le territoire de la commune de Dury

b Liste des demandes de soutien et d'avis de la CLE

Demandeur	Date	Objet
Habitant d'Avesnes-le-Sec	10/01/2015	Demande d'avis sur le projet d'agrandissement d'un poulailler en ICPE
Commune de Wasnes-au-Bac	15/01/2015	Demande pour l'organisation d'une réunion relative aux inondations de la rue Calmette et des champs agricoles
Commune de Pelves	16/01/2015	Demande de soutien relatif à des dépôts sauvages dans la carrière
Commune de Fressain	12/02/2015	Demande d'avis sur le projet de PLU
VNF	13/02/2015	Demande d'avis sur un projet de création de remontée à faune sauvage sur le canal de la Sensée
Commune de Baralle	23/02/2015	Réunion relative à un projet de boisement en zone humide
Bihucourt	30/03/2015	Réunion relative au lancement d'une étude sur les ruissellements subis par la commune
/	28/04/2015	Avis formulé sur le PGRI Artois Picardie 2016-2021
/	18/06/2015	Avis formulé sur le projet du SDAGE Artois-

		Picardie 2016-2021
Commune d'Hamblains-les-Prés	06/07/2015	Réunion relative à la révision des périmètres de protection de captage
Commune de Sailly-en-Ostrevent	22/05 et 06/08/2015	Demande d'avis dans le cadre de la révision du PLU
Chasseurs de Lécluse	13/10/2015	Demande d'explication relative à la pollution au mazout des étangs
/	13/11/2015	Avis formulé dans le cadre de l'enquête publique sur le projet du canal Seine-Nord Europe

C. Etudes menées sur le territoire

1. Etude de faisabilité de la baisse du niveau d'eau du canal de la Scarpe amont en vue de prévenir les inondations sur le Douaisis

a Contexte de l'étude

Lors de la crue exceptionnelle du 4 juillet 2005, les débordements de la Scarpe ont provoqué des inondations en zones urbaines sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD).

Devant l'importance de ces inondations et la nécessité d'intervenir pour éviter leur renouvellement, une réflexion a été menée entre les élus de l'Institution et de la CAD, destinée à examiner les différentes solutions au problème.

Les élus de l'Institution et de la CAD ont décidé que la piste du délestage des eaux de la Scarpe vers la Sensée en période de crues serait examinée de manière approfondie, en faisant une première analyse de sa faisabilité.

L'Institution Interdépartementale s'était portée volontaire pour engager cette étude voulue par la CAD, pour fédérer l'ensemble des acteurs concernés et pour mener à bien la coopération indispensable à l'émergence de solutions adaptées et acceptées par tous.

L'étude de faisabilité de la création d'un délestage des eaux de la Scarpe vers la Sensée en période de crues a été réalisée par HYDRATEC, de novembre 2009 à janvier 2011.

Les résultats de l'étude ont été présentés lors de plusieurs réunions du Comité de Pilotage.

La solution consistant à délester les eaux de la Scarpe vers la Sensée a été unanimement rejetée, compte tenu notamment des risques de pollution que subirait le milieu récepteur des eaux de crues.

Les différentes réflexions engagées et les conclusions de l'étude ont également mis en avant deux autres solutions intéressantes :

- la première, avec un effet immédiat, consisterait à baisser, compte tenu de l'absence de navigation sur le canal de la Scarpe amont, le niveau de navigabilité de quelques centimètres afin de constituer une zone importante de stockage des eaux en période de crues ;

- la seconde, avec un effet plus durable mais plus longue à mettre en œuvre, vise à engager une véritable politique de prévention des inondations sur le bassin versant de la Scarpe amont.

Le bassin versant de la Scarpe amont vient de s'engager à son tour dans la mise en place d'un SAGE, ce qui lui permettra d'aborder également cette problématique d'inondations des secteurs de l'aval et d'envisager rapidement la mise en œuvre de solutions préventives. Une commission thématique a été spécialement créée en décembre 2012 pour aborder les risques liés à l'eau.

Concernant la baisse du niveau du canal de la Scarpe amont, les réflexions menées avaient mis en exergue la nécessité d'évaluer la faisabilité de cette action et ses impacts sur les inondations, mais aussi sur l'infrastructure « canal » et ses annexes (berges, écluses...).

A l'instar de l'étude du délestage, l'Institution Interdépartementale a assuré la maîtrise d'ouvrage de cette nouvelle étude, sans contrepartie financière, avec un financement entièrement assuré par les partenaires financiers (Agence de l'Eau 50 %, DREAL 30 %) et les trois intercommunalités concernées (20 %) : la Communauté d'Agglomération du Douaisis, la Communauté de Communes OSARTIS et la Communauté Urbaine d'Arras.

L'étude a été confiée à HYDRATEC, pour un montant total de 39 587,60 € TTC.

b Objectifs de l'étude

L'étude avait comme objectifs :

- déterminer les conditions d'apparition d'une crise, et le niveau de navigabilité à atteindre préventivement ;
- analyser la faisabilité de la baisse au regard des impacts sur la prévention des inondations, sur l'infrastructure « canal », ses berges et sa gestion par les autorités compétentes (VNF, CUA), et sur la partie aval du réseau des VNF ;
- sur la base de l'analyse de l'existant, déterminer les moyens opérationnels nécessaires et les protocoles à mettre en œuvre afin de détecter la crise, de l'anticiper en activant la baisse du niveau du canal et de la gérer de manière dynamique.

Sur la base de ces objectifs, la réalisation de l'étude s'est déroulée en trois temps correspondant à trois phases bien distinctes :

1/ Phase 1 : détermination des conditions d'apparition d'une situation de crise.

2/ Phase 2 : définition des outils d'anticipation et analyse des impacts.

3/ Phase 3 : définition des moyens opérationnels à mobiliser et des protocoles.

a. Résultats

L'étude a débuté le 09 décembre 2013 et s'est achevée le 03 février 2015.

Chaque rapport de phase a été validé par un comité technique.

Les résultats ont été présentés lors d'un Comité de pilotage réuni le 14 octobre 2015.

Après avoir qualifié les conditions d'apparition d'une « crise » - à savoir le débordement du canal vers la CAD - HYDRATEC a analysé la faisabilité technique de la baisse préventive du canal de la Scarpe amont et a conclu que l'abaissement préventif d'un ou plusieurs biefs entraînait la création d'un premier pic de crue aussi fort que la crue elle-même.

Malgré le rejet de cette solution qui semblait aux yeux de tous évidente, HYDRATEC a choisi d'étudier du point de vue opérationnel un autre scénario, s'avérant techniquement faisable, le bridage des clapets du canal permettant d'écarter la crue à chaque ouvrage, au fur et à mesure de l'escalier d'eau.

Malgré son intérêt hydraulique, ce scénario présente néanmoins des coûts de fonctionnement et d'exploitation annuels de plus de 120 000 €, à mettre au regard de l'occurrence de l'évènement (tous les 30 ans environ).

c Perspectives

Face à ces coûts annuels élevés, les VNF et les membres du Comité de pilotage réunis le 14 octobre 2015 ne se sont pas prononcés sur le choix de la ou des solutions à mettre en œuvre.

Le comité de pilotage se réunira à nouveau le 23 février 2016 afin de prendre connaissance de l'ensemble des solutions existantes et de choisir celles à mettre en œuvre.

2. Les perchlorates dans la nappe de la craie : état des lieux de la problématique et des actions visant à réduire les risques sanitaires

a Contexte de l'étude

Le Nord et le Pas-de-Calais sont les deux seuls départements de France à avoir pris des restrictions d'usage de l'eau potable selon la teneur en ion perchlorates, en se conformant aux recommandations nationales existantes. Le territoire du SAGE et notamment les producteurs et distributeurs d'eau potable sont concernés par cette problématique. Cette étude a été confiée à un étudiant stagiaire et a duré deux mois.

b Objectifs de l'étude

Cette étude vise à améliorer notre connaissance sur les ions perchlorates : leurs origines, leur répartition, leur évolution spatiale et temporelle, leurs impacts sanitaires et environnementaux, la réglementation mise en place et les solutions mises en œuvre par les structures pour distribuer une eau conforme.

c Perspective de l'étude

Les résultats de l'étude permis de connaître l'importance des perchlorates sur le territoire de la Sensée et de définir des mesures adaptées à intégrer dans les documents du SAGE. Elle a aussi aidé à mieux comprendre le fonctionnement de certains syndicats d'eau et les solutions

prises en œuvre pour baisser la concentration en ions perchlorates, comme les interconnexions des réseaux.

3. Mise à jour de l'inventaire des espèces exotiques envahissantes des milieux humides du bassin versant de la Sensée

a Contexte de l'étude

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) ont été introduites volontairement ou non sur le territoire français. Elles représentent une des causes de perte de biodiversité à cause de leur fort développement et à de leur adaptation rapide aux conditions de nombreux habitats. Le bassin versant de la Sensée présente des milieux naturels et aquatiques particuliers, reliés entre eux par un réseau hydrographique dense, vecteur important de propagation des EEE. C'est pourquoi les acteurs du territoire doivent rester vigilants à cette problématique et surveiller leur expansion en vue de protéger les milieux endémiques du territoire. L'étude a été confiée à un étudiant stagiaire et a duré deux mois.

b Objectifs de l'étude

Un inventaire des EEE a été réalisé en 2010 sur le territoire de la Sensée. Le but de ce stage est de réactualiser cet inventaire par le biais de visite de terrain, de rencontre et d'échange avec les acteurs (pêcheurs, chasseurs, gestionnaires...). L'évolution des populations d'espèces a ainsi pu être observée et a permis d'apporter des informations sur le développement de ces espèces. Un livret explicatif sur la reconnaissance, la gestion et l'éradication des EEE présentes sur le bassin versant a aussi été rédigé à destination de l'ensemble des acteurs du territoire.

c Etat d'avancement et perspective de l'étude

Les EEE étant en constante évolution au sein du bassin versant de la Sensée, de nouvelles espèces étant apparues depuis 2010, il faut continuer la surveillance de ces espèces et promouvoir le développement des techniques de gestion.

La mise à jour de cet inventaire a permis d'affiner les dispositions du SAGE en relation avec ce thème. Le SAGE recommande donc de sensibiliser les acteurs du territoire notamment les particuliers aux impacts des EEE par le biais de la Gazette de la Sensée, le site internet ou encore la distribution du livret réalisé par l'étudiant.

La thématique des EEE est une problématique que le SAGE devra suivre pendant de nombreuses années.

D. Actions de communication et d'information

1. La Gazette de la Sensée

Le manque de communication autour des actions entreprises dans le cadre du Contrat de Rivière Sensée (1992 – 2001) a conduit les élus de l'Institution à décider la création d'une Gazette de la Sensée à destination des habitants du territoire.

Les deux premiers numéros, parus en juin et décembre 2001, ont été distribués uniquement dans les communes signataires du Contrat de Rivière, une cinquantaine.

Le succès rencontré par les deux premiers numéros et la nécessité de poursuivre les actions d'information et de sensibilisation, au moment même où le projet de SAGE s'engageait, avaient amené les élus de l'Institution à continuer la réalisation de cette gazette et à la diffuser plus largement, à l'ensemble des habitants du bassin versant.

La Gazette est ainsi distribuée dans toutes les boîtes aux lettres des 134 communes du périmètre du SAGE de la Sensée et envoyée à tous les acteurs du SAGE.

Chaque numéro est ainsi imprimé en environ 44 000 exemplaires.

La diffusion de cette publication a été poursuivie jusqu'en 2015, à raison de deux numéros par an.

Depuis 2001, 30 numéros ont ainsi été publiés.

- La Gazette n°29, parue en juin 2015, avait pour sommaire :
 - Le renouvellement du conseil d'administration et sa féminisation
 - Le renouvellement de la CLE du SAGE
 - Les remerciements pour le travail de Julien OLIVIER, Jean-Claude HOCQUET et Martial STIENNE, anciens conseillers départementaux
 - L'avancement de la rédaction des documents du SAGE
 - L'impact des perchlorates et des espèces exotiques envahissantes
 - Le chantier du canal Seine-Nord Europe
 - Les chansons sur la Sensée de Françoise HAUTFENNE
 - Ronny VAILLANT, pêcheur sur la Sensée

- La Gazette n°30, parue en décembre 2015, était consacrée à :
 - La compétence GEMAPI
 - La réunion des Présidents de CLE pour la création d'un syndicat mixte élargi
 - La conclusion de l'étude de faisabilité sur la baisse préventive du niveau du canal de la Scarpe amont
 - La fin de la rédaction du PAGD
 - L'avancement du projet du canal Seine-Nord Europe
 - La pollution au fioul dans les étangs de Tortequesne et Lécluse
 - La présence d'un crabe à mitaine dans le canal de la Sensée
 - Rony VAILLANT, pêcheur sur la Sensée et champion du monde de pêche
 - La fouille archéologique du site destiné à accueillir les sédiments issus du curage du décanteur, à Lécluse
 - Le SDAGE 2016-2021

Chaque numéro est également mis en ligne sur le site internet dédié au SAGE de la Sensée et proposé au téléchargement.

Les Gazettes n°29 et n°30 ont été téléchargés respectivement 253 et 23 fois.

Deux nouveaux numéros sont programmés en juin et décembre 2016. Les thèmes abordés seront l'état d'avancement du SAGE, les rendus des études en cours, l'application des nouvelles réglementations et d'autres sujets qui ne sont pas encore définis mais en rapport avec l'actualité des milieux aquatiques et des acteurs du territoire.

2. Le site internet dédié au SAGE de la Sensée

Le site Internet dédié au SAGE de la Sensée constitue un moyen de diffusion d'informations complémentaire à la Gazette de la Sensée mais aussi un appui à l'animation du SAGE, permettant ainsi à des internautes d'horizons divers de s'informer sur l'état d'avancement du SAGE et des projets qui lui sont liés, de télécharger des documents, ou encore de soumettre des avis ou des remarques via la rubrique « contact ».

Le site Internet dédié au SAGE a été mis en ligne en février 2008.

Il présente les rubriques suivantes :

- Le mot du Président
- L'Institution Interdépartementale
- Le SAGE de la Sensée
- Les Commissions
- Les études
- Les animations
- La gazette de la Sensée
- L'annuaire
- Cartes et photos

Sont téléchargeables à partir du site les comptes rendus des réunions des différentes commissions, tous les numéros de la Gazette, les différentes études menées, ...

Le Mot du Président est rédigé en fonction de l'actualité.

En 2015, ce sont environ 5 100 utilisateurs qui ont consulté le site et lu avec attention au moins une rubrique du site.

Le site est régulièrement mis à jour.

Les comptes rendus des réunions y sont placés au fur et à mesure.

Le mot du Président fait l'objet d'un renouvellement régulier.

Les documents du SAGE sont téléchargeables à partir du site.

3. Le site internet Gest'eau

Le site internet Gest'eau est un site national des outils de gestion intégrée de l'eau. C'est un site animé par l'Office international de l'eau sous la coordination du Ministère en charge du développement durable et de l'ONEMA. Il propose des informations sur tous les documents de planification existants tels que les SDAGE, les SAGE ou encore les contrats de milieu. L'animatrice doit mettre à jour régulièrement les pages consacrées au SAGE de la Sensée. Il permet aussi des échanges d'expériences entre les différents acteurs de la gestion de l'eau.

E. Participation à des réunions

1. Présence de l'animatrice SAGE et du chargé de mission, à des réunions

Date	Evénement	Lieu
08/01/2015	Réunion des animateurs SAGE	DREAL du Nord-Pas-de-Calais, Lille
14/01/2015	Commission géographique Scarpe-Escaut-Sensée	Douai
15/01/2015	Réunion avec les élus de Wasnes-au-Bac, l'Agence de l'eau, Noréade et l'association Adopta pour les inondations de la commune	Wasnes-au-Bac
03/02/2015	Comité technique sur la baisse préventive des niveaux de la Scarpe amont en vue de prévenir les inondations sur le Douaisis	locaux de l'Institution, Douai
04/02/2015	Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation Escaut-Sensée- groupe de travail,	Valenciennes
04/02/2015	Réunion de modélisation sur le canal Seine-Nord Europe	AEAP, Douai
11/02/2015	Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation Escaut-Sensée- groupe de travail	Valenciennes
23/02/2015	Réunion pour le projet de boisement de la commune de Baralle,	Baralle
10/03/2015	Réunion de modélisation sur le canal Seine-Nord Europe	AEAP, Douai
18/03/2015	Présentation de la loi GEMAPI à l'AEAP	Douai
30/03/2015	Etude des ruissellements sur la commune de Bihucourt	mairie de Bihucourt
31/03/2015	Comité sur la baisse préventive des niveaux de la Scarpe amont en vue de prévenir les inondations sur le Douaisis	locaux de l'Institution, Douai
07/04/2015	Comité technique au sujet des inondations sur Wasnes-au-Bac	locaux de l'Institution, Douai
08/04/2015	Restitution de l'étude brochet par la FDPPMA du Nord	AEAP, Douai
08/04/2015	Réunion sur le DTMP de Férin	STEP de Douai
21/04/2015	Groupe barrage, DDTM 62	Arras
12/05/2015	Réunion public pour présenter le DTMP de Férin	Férin
18/05/2015	Réunion de modélisation sur le canal Seine-Nord Europe	AEAP, Douai
21/05/2015	Sortie technique à Wasnes-au-Bac au sujet des inondations sur la commune	Wasnes-au-Bac
02/06/2015	Visite de terrain sur le terroir de Germignies Nord pour des problèmes de pollution	Douai
04/06/2015	Réunion pour le projet de boisement	Baralle
16/06/2015	Présentation de la loi GEMAPI	CNFPT, Lille
16/06/2015	Réunion sur la remontée de la faune le long du canal de la Sensée	locaux des VNF, Lille
30/06/2015	Diagnostic écologique du marais de Féchain, par le Conservatoire d'Espace Naturel du Nord-Pas-de-Calais	Féchain
06/07/2015	Réunion sur la révision des périmètres de captage d'Hamblains-les-Prés	Mairie, Hamblains-les-Prés
07/07/2015	Rencontre avec la DREAL Nord-Pas-de-Calais au sujet de la rédaction du document de l'évaluation environnementale	Lille

	du SAGE de la Sensée	
09/07/2015	Comité technique au sujet des inondations sur Wasnes-au-Bac	locaux de l'Institution, Douai
01/09/2015	Réunion des animateurs des SAGE Scarpe-Escaut-Sensée-Sambre sur la loi GEMAPI	Point Relais Services, Douai
11/09/2015	Comité de pilotage sur la création de frayères à brochet à Palluel et Ecourt-St-Quentin par la FDPPMA 62	l'AEAP, Douai
15/09/2015	Réunion des Présidents de CLE des SAGE Scarpe-Escaut-Sensée-Sambre	Point Relais Services, Douai
18/09/2015	Réunion des Présidents de CLE sur la cartographie des cours d'eau	DREAL Nord-Pas-de-Calais, Lille
22/09/2015	Visite de terrain avec la DDTM du Nord	Vallée de la Sensée
23/09/2015	Comité technique sur la baisse préventive des niveaux de la Scarpe amont en vue de prévenir les inondations sur le Douaisis	locaux de l'Institution, Douai
25/09/2015	Commission Permanente du milieu naturel aquatique et de la planification	AEAP, Douai
14/10/2015	Réunion avec la CAPH et la Chambre d'Agriculture Nord-Pas-de-Calais, pour les inondations de la commune de Wasnes-au-Bac	Wasnes-au-Bac
14/10/2015	Comité de pilotage sur le rendu de l'étude sur la baisse préventive des niveaux de la Scarpe amont en vue de prévenir les inondations sur le Douaisis	Courchelette
16/10/2015	Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation Escaut-Sensée - groupe de travail « réduction de l'aléa et réduction de la vulnérabilité »	Valenciennes
20/10/2015	Réunion de présentation de la GEMAPI	Sous-préfecture, Cambrai
21/10/2015	Comité de pilotage sur le diagnostic écologique du marais d'Estrun	Mairie, Bouchain
12/11/2015	Réunion des animateurs des SAGE et des ORQUE	AEAP, Douai
20/11/2015	Commission Permanente du milieu naturel aquatique et de la planification	AEAP, Douai
25/11/2015	Comité de pilotage pour la rédaction du PDPG du Nord	AEAP, Douai
10/12/2015	Comité de pilotage sur la création de frayères à brochet à Palluel et Ecourt-St-Quentin par la FDPPMA 62	AEAP, Douai
15/12/2015	Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation Scarpe-aval	Sous-préfecture, à Douai

2. Participation du Président de la CLE à des réunions

Date	Evénement	Lieu
14/01/2015	Commission géographique Scarpe-Escaut-Sensée	Douai
12/05/2015	Réunion public pour présenter le DTMP de Férin	Férin
19/06/2015	Réunion de la CLE axée sur la présentation du projet de canal Seine-Nord Europe	Raillencourt-Ste-OLle
15/09/2015	Réunion des Présidents de CLE des SAGE Scarpe-Escaut-Sensée-Sambre	Point Relais Services, Douai

13/11/2015	Rencontre avec le commissaire enquêteur pour l'enquête publique pourtant sur la DUP modificative du projet de canal Seine Nord Europe	Bourlon
-------------------	---	---------

3. Courriers envoyés par le Président de la CLE

06/02/2015	Echanges avec les VNF au sujet de la vanne du Pont des Prussiens et des hauteurs d'eau dans les étangs d'Arleux et de Lécluse
09/02/2015	Echanges avec la Préfète du Pas-de-Calais au sujet de la carrière de Pelves
13/02/2015	Courrier aux VNF sur les remontées de faune sauvage
13/02/2015	Réponse à Monsieur le Maire d'Arleux au sujet de travaux sur le secteur des Vanneaux
13/02/2015	Courrier sur les solutions mises en place par Noréade pour éviter le rejet des eaux de la STEP et des eaux pluviales dans un étang de la commune de Biache Saint Vaast
25/02/2015	Avis sur le PLU de Fressain
25/02/2015	Réponse à l'habitant d'Avesnes-le-Sec au sujet d'un projet d'agrandissement d'un atelier de volailles
25/02/2015	Courrier aux Présidents de CLE au sujet de la loi MAPTAM et de la compétence GEMAPI
27/03/2015	Lettre au Préfet du Nord au sujet du champ captant de Férin
16/04/2015	Echanges avec Noréade au sujet de l'absence de gestion des eaux pluviales de l'Impasse Clémenceau à Biache Saint Vaast
28/04/2015	Envoi des remarques concernant le PGRI Artois-Picardie 2016-2021 au Préfet coordinateur de Bassin Artois-Picardie
20/05/2015	Courrier à Monsieur le Maire de Inchy en Artois au sujet de l'existence des régies municipales en matière de gestion et de distribution de l'eau potable
26/05/2015	Avis sur le PLU de Sailly-en-Ostrevant
26/05/2015	Echanges avec la CAD au sujet du champ captant de Férin
23/06/2015	Echanges avec la CAD au sujet des travaux de réhabilitation du bras mort d'Aubigny-au-Bac
18/06/2015	Avis sur le SDAGE Artois-Picardie 2016-2021
15/07/2015	Courrier à Madame MULLIER au sujet d'un arbre tombé en travers d'un fossé sur sa parcelle et empêchant le bon écoulement des eaux
13/07/2015	Courrier à la DDTM du Pas-de-Calais au sujet de la vidange d'un marais à Sains-les-Marquion
20/07/2015	Courrier à la CAD pour rétablir la connexion hydraulique entre l'étang d'Aubigny-au-Bac et celui du camping de la République
20/07/2015	Courrier à la DREAL au sujet de dépôts sauvages dans une ancienne carrière de Sains-les-Marquion
20/07/2015	Invitation des Présidents de CLE pour une réunion sur la loi MAPTAM et de la compétence GEMAPI
16/10/2015	Echanges avec la Préfète du Pas-de-Calais au sujet d'un incendie sur Tortequesne et sur les mesures prises pour éviter la pollution des étangs de la vallée de la Sensée
16/11/2015	Remarques sur la DUP modificative du projet du canal Seine Nord Europe
24/11/2015	Réponse à la Préfète du Pas-de-Calais au sujet d'une demande d'information sur les structures chargées de la gestion de l'eau potable sur le périmètre du SAGE Sensée

4. Rencontre avec les acteurs du territoire

Date	Evénement	Lieu
31/03/2015	Rencontre avec Monsieur THIEVE, Maire de Vis-en-Artois, sur la problématique des perchlorates	Vis-en-Artois
02/04/2015	Rencontre avec Monsieur MONTAIGNE, de Noréade, sur la problématique des perchlorates	Pecquencourt
02/04/2015	Rencontre avec Madame GUILLAUME, de la CAD, sur la problématique des perchlorates	Douai
07/04/2015	Rencontre avec Monsieur BURDIK et Monsieur LEFEBVRE, du SIESA, sur la problématique des perchlorates	Favreuil.
14/04/2015	Rencontre de Madame LEFEVRE et de Monsieur KARPINSKY de l'AEAP sur les programmes pluriannuels sur le territoire du SAGE	Douai
04/06/2015	Rencontre avec Monsieur WATERLOO, sur le marais de Baralle, au sujet des espèces exotiques envahissantes	Baralle
22/06/2015	Rencontre avec Monsieur RAOUT, propriétaire d'étang, au sujet des espèces exotiques envahissantes	Aubencheul-au-Bac
22/06/2015	Rencontre avec Madame LEFEBVRE, de la Communauté de Commune Osartis-Marquion, au sujet des espèces exotiques envahissantes	Lillers
29/06/2015	Rencontre avec Madame DELATRE, du Conservatoire d'Espace Naturel du Nord-Pas-de-Calais, au sujet des espèces exotiques envahissantes	Vitry-en-Artois
02/07/2015	Rencontre avec Monsieur FRANCOIS, de la CAD, au sujet des espèces exotiques envahissantes	Douai
08/09/2015	Rencontre de Madame COUFFIGNAL, du forum des Marais Atlantiques	locaux de l'Institution, à Douai
24/11/2015	Rencontre de Madame MEGLINSKY et Madame HAREMZA de la sous-préfecture de Douai, sur les problématiques environnementales sur le territoire du SAGE	locaux de l'Institution, à Douai

5. Formation dispensée par l'animatrice et le chargé de mission

01/04/2015 Présentation du SAGE de la Sensée en salle et visite de terrain des lieux emblématiques de la vallée de la Sensée, aux élèves de la licence EPADE, à Lens

6. Formation suivie par l'animatrice

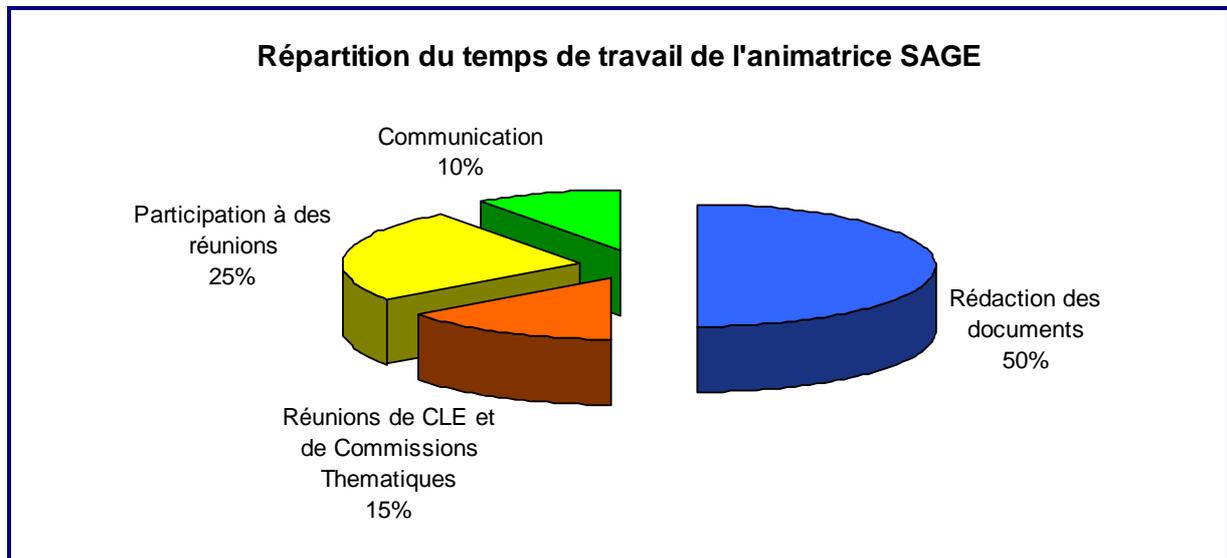
30/03/2015 Formation à l'utilisation du logiciel OSMOSE

F. Répartition du temps de travail de l'animatrice

Durant l'année 2015, l'activité principale de l'animatrice a été la rédaction des documents du PAGD, de l'évaluation environnementale et du règlement. Afin que ces documents reflètent bien les attentes de chacun des acteurs du territoire, de nombreuses réunions de commissions ont été mises en place. En plus de cette thématique, l'animatrice a aussi participé à des

réunions touchant diverses problématiques du territoire et participé à des actions de communication sur le SAGE.

Ces activités sont réparties de la manière suivante :



III. Perspectives pour 2016

A. Relecture juridique des documents du SAGE

Afin que le SAGE possède des orientations, des mesures et des articles facilement applicables par les services de l'Etat et répondant parfaitement au code de l'environnement, une relecture juridique des documents est nécessaire. Celle-ci devrait avoir lieu durant le premier semestre 2016.

B. Validation des documents du SAGE

Suite aux élections régionales, la CLE du SAGE de la Sensée n'est plus valide. Il est donc nécessaire d'attendre un nouvel arrêté de CLE avant de soumettre les documents pour avis. Une fois les documents validés, le SAGE peut alors passer dans la phase de consultation.

C. Approbation du SAGE

Cette phase commence par la consultation des Préfets des départements du Nord et du Pas-de-Calais et par la consultation administrative en parallèle. Elle nécessite de passer le projet de SAGE en comité de bassin, qui se réunit 3 fois en 2016. Cette étape de la consultation dure 4 mois et devrait avoir lieu pendant le deuxième semestre 2016.